

Vivre à Saint-Laurent l'Abbaye



Bonjour

Étant très attaché à notre commune que je parcours à pied très régulièrement, c'est avec détermination que j'ai accepté de devenir maire pour les deux années du mandat restant.

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que notre village, avec tous ses habitants et le concours actif des deux principales associations locales : Comité des fêtes et Aspas, continue à vivre sereinement avec plusieurs temps forts : fêtes commémoratives, visites de l'abbaye, brocantes...

Malgré un budget très restreint, nous pouvons mener différentes actions pour toujours rendre notre environnement agréable et attractif et vous serez informé prochainement de ce qui sera mis en œuvre.



Le Maire, Jean BERTIN

Informations...

Ouvertures/Fermetures durant l'été

Mairie

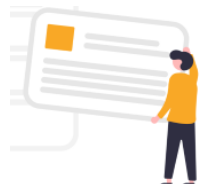


Fermeture en août à préciser

En cas de besoin vous pouvez joindre le maire ou ses adjointes :

- Jean Bertin : 07 68 13 82 63
- Florence Cartier : 06 80 54 08 54
- Michèle Charvet : 03 86 26 18 15

La Poste



Ouverte tout l'été

L'agence la plus proche est celle de Pouilly-sur-Loire (32 rue Waldeck Rousseau)

Retour sur les derniers mois...

Depuis un an le village est divisé et connaît des tensions difficiles à vivre pour nombre d'entre nous. Il est important de revenir sur les événements de ces derniers mois de manière factuelle afin de clarifier la situation.

Le 1^{er} juin 2023, trois décisions sont prises : La fermeture de la classe de Saint-Laurent l'Abbaye pour la rentrée scolaire 2023-2024 ; L'élargissement des horaires de la garderie ; Le maintien de la commune au sein du Regroupement Pédagogique Inter-communal¹

Bien qu'elle ne modifiait en rien la scolarité des enfants de la commune, le Conseil municipal a pris difficilement cette décision par 6 voix pour et 4 voix contre. Depuis 3 ans déjà tous les conseillers municipaux savaient qu'il devenait chaque année de plus en plus difficile d'assurer les charges de fonctionnement liées à l'école (Cf. « Vivre à Saint-Laurent » - été 2023). Le conseiller auprès des décideurs locaux de la Direction Départemental des Finances Publiques, rencontré par le Maire et ses adjoints, attirait chaque année leur attention sur l'état des finances de la commune. Sans mesure correctrice majeure et structurelle Saint-

1- Le RPI regroupe les communes de Pougny, St-Laurent l'Abbaye, St-Martin sur Nohain et Suilly-la-Tour

Laurent l'Abbaye était sous la menace d'une mise sous tutelle administrative. Lors de sa venue en 2024 avant le vote du budget, le conseiller a constaté une amélioration sensible des comptes de la commune.

19 janvier 2024, Jean Fournier, Maire de Saint Laurent l'Abbaye depuis 2008, démissionne de sa fonction, pour raisons de santé.

Immédiatement, le 1^{er} adjoint, André Szymanski devient Maire par intérim. Il aura notamment la charge d'exécuter l'arrêté 58-2024-02-16-00002 relatif aux élections municipales partielles complémentaires. Pour mémoire, il est nécessaire pour élire le Maire d'une commune, que le Conseil municipal soit au complet (11 conseillers), or deux d'entre eux avaient quitté leur fonction depuis les élections de 2020.

Convocation des électeurs de Saint-Laurent l'Abbaye pour l'élection de 2 Conseillers municipaux.

Les scrutins se sont tenus les dimanches 7 et 14 avril 2024. 7 candidats se sont déclarés, reflétant les désaccords liés à la décision de fermeture de la classe de Saint-Laurent : Pierre BEDNAR-LENICE, Gustave BIENFAIT, Audrey BONNIN, J-Jacques GUIGNAULT, Manuel MICHEL, Alexandre MORIN et Patrick PERNET.

	Scrutin du 7 avril 2024	Scrutin du 14 avril 2024
Nb d'inscrits	171	171
Nb de votants	98	108
Nb de bulletins blancs	2	4
Nb de bulletins nuls	3	0
Nb de bulletins exprimés	93	104
Majorité	47 voix (Majorité absolue)	Majorité relative
Résultats des candidats	Pierre BEDNAR-LENICE : 2 voix Gustave BIENFAIT : 45 voix Audrey BONNIN : 13 voix J-Jacques GUIGNAULT : 13 voix Manuel MICHEL : 37 voix Alexandre MORIN : 31 voix Patrick PERNET : 30 voix	Pierre BEDNAR-LENICE : 4 voix Gustave BIENFAIT : 60 voix Manuel MICHEL : 53 voix Alexandre MORIN : 42 voix Patrick PERNET : 37 voix

Sont élus conseillers municipaux : Gustave BIENFAIT et Manuel MICHEL

19 avril 2024 : Conseil municipal - Élection du Maire et de ses Adjoints

La séance est ouverte par André SZYMANSKI, Maire par intérim, et conduite par Jean FOURNIER, doyen de l'assemblée. Le Conseil municipal est au complet (11 membres).

	Résultat des candidats
Election du Maire	Jean BERTIN : 6 voix André SZYMANSKI : 5 voix
Election du 1 ^{er} adjoint	1 ^{er} tour : Florence CARTIER : 5 voix André SZYMANSKI : 5 voix 1 bulletin blanc 2 ^{ème} tour : Florence CARTIER : 6 voix André SZYMANSKI : 5 voix
Election du 2 ^{ème} adjoint	Michèle CHARVET : 7 voix Bulletins blancs : 4

Jean BERTIN est élu Maire de Saint-Laurent l'Abbaye ; Florence CARTIER Première adjointe ; Michèle CHARVET Deuxième adjointe.

Le 30 avril 2024, 5 conseillers démissionnent lors du premier Conseil municipal suivant l'élection du Maire et de ses adjointes, dont les 2 conseillers élus le 14 du même mois : Geneviève BAILLARD, Gustave BIENFAIT, Sébastien LEFEBVRE, Manuel MICHEL et André SZYMANSKI.

Ayant perdu plus du tiers des conseillers municipaux, de nouvelles élections municipales partielles complémentaires doivent être organisées. Les scrutins se tiendront les 30 juin et 7 juillet.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

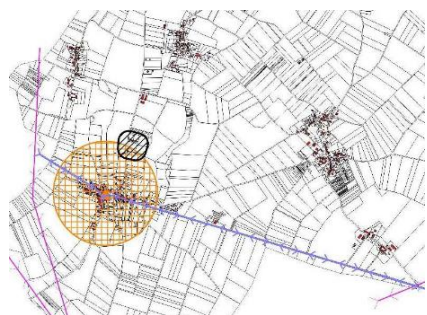
Une trentaine de personnes, s'est retrouvée mercredi 8 mai, autour de Jean Bertin, Maire de Saint-Laurent l'Abbaye, et du Conseil municipal pour commémorer la fin et la victoire de la Seconde Guerre mondiale.

Trois jeunes du village, Gabriel, Léana et Manny étaient présents et ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerres. Avec le Maire, ils ont déposé ensuite la gerbe au pied du Monument aux morts. Nous les remercions vivement de leur engagement.

Un pot de l'amitié à La grange a clôturé cette célébration.

Nouvelles des projets en cours...

Parc éolien « Vents de Loire » : Ce projet, prévoyant l'implantation de 8 éoliennes sur les communes de Saint-Quentin sur Nohain (7) et de Saint-Laurent l'Abbaye (1), a démarré en 2014. Il a connu plusieurs recours juridiques et est actuellement devant le Conseil d'Etat en charge de l'instruction du dossier.



La carte communale (document d'urbanisme permettant de délimiter les secteurs constructibles sur la commune). Le diagnostic territorial de Saint-Laurent l'Abbaye et le zonage prévisionnel (zones constructibles et non constructibles, périmètre de monuments classés) ont été présentés comme prévu aux habitants en réunion publique le 12 mars. Cette réunion ainsi que la tenue préalable d'un registre en Mairie ont permis de recueillir les remarques, propositions et souhaits des habitants. Une réunion fin mai avec le bureau d'étude et d'ingénierie chargé du dossier permettra d'établir la carte de synthèse qui sera

ensuite soumise pour avis aux divers partenaires associés dont la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Après quoi, le Conseil municipal devra d'ici la fin de l'année approuver la carte et la soumettre pour validation au préfet.

ZAER (Zone d'Accélération d'Énergies Renouvelables)

La loi n° du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil de projets publics ou privés d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque sur bâtiment ou au sol, méthanisation, chaleur renouvelable, hydroélectricité).

La réunion publique, pour Saint Laurent l'Abbaye, s'est tenue le 20 février 2024. Elle a permis d'identifier les projets privés envisagés ainsi que les zones pouvant être concernées à l'avenir. A l'issue de cette concertation, le Conseil municipal a défini les zones d'accélération d'énergies renouvelables suivantes :

- Pour les projets **photovoltaïques sur toitures** de bâtiments à usage agricole ou viticole les parcelles cadastrées : A538, XB12, XB14, XB11 (projet en cours), XB714, XB708, XB 744, XB 41 et A 279
- Pour l'**éolien** : projet d'installation d'une seule éolienne sur la parcelle cadastrée XA11

Cette délibération a été transmise aux instances compétentes et sera traduite dans la carte communale.

Une conférence départementale associant les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les instances chargées de l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) doit prochainement être organisée. Son objectif est de vérifier la cohérence de l'ensemble des projets communaux et la conformité aux objectifs régionaux. Après avis du comité régional de l'énergie, les ZAER feront l'objet d'un arrêté préfectoral.

Distributeur de pain : aucun boulanger ne souhaitant mettre en place de distributeurs et observant le retrait de ceux déjà installés dans les communes environnantes, par exemple Suilly-la-Tour, le projet est abandonné pour Saint-Laurent l'Abbaye.

Devenir des projets suspendus

2023 a été une année budgétaire difficile et a obligé la municipalité à suspendre la conduite de certains projets. 2024 s'annonce meilleure, le Conseil municipal souhaite donc reprendre d'ici l'été les projets concernant **la sécurisation de la traversée du village** et le cimetière (**règlement, reprise des tombes, végétalisation**).

Vie des associations...

5 mai : Voyage surprise organisé par le Comité des fêtes



Cette année notre destination mystère était le Gâtinais ! Découverte de Montargis avec une visite guidée de "La petite Venise" le long des canaux ; la dégustation des délicieuses pralines à la boutique "Mazet". Après le repas à la Brasserie de la Poste à Montargis direction La Bussière où nous attendent deux guides pour visiter le château, ses appartements et sa collection sur la pêche. Déambulation dans le remarquable jardin potager... Photo souvenir... et c'est déjà l'heure du retour à Saint-Laurent l'Abbaye !

Matinée sans pluie, après-midi mitigée. Le car était au complet et les 52 participants ont beaucoup apprécié la sortie.

9 mai : Vide greniers du Comité des fêtes

Avec le retour tant attendu du soleil, une soixantaine d'exposants répartis sur l'Esplanade, le parking et le terrain de basket ont offert aux très nombreux visiteurs les trésors de leur grenier.

Buvette, restauration, achats coup de cœur, sourires ont satisfait tous les acteurs de cet événement. Un grand merci à eux !



Evènements à venir...



ASPAS

- **Méchoui** (sur l'esplanade de l'abbaye) : **le 7 juillet** Renseignement auprès de Geneviève LEGUAY : 03 86 26 13 84 / 06 76 64 23 73
- **Visites guidées de l'abbaye de Saint-Laurent** en collaboration avec l'office du tourisme de Cosne-Cours-sur-Loire : **le 9 et 23 juillet ainsi que les 20 août.**
- **Vide-greniers** (sur l'esplanade de l'abbaye) : **le 21 juillet et 17 août.** Inscription auprès de Patrick PERNET : 06 07 91 49 95
- **Journées du patrimoine** : Visites organisées par l'ASPAS les **14-15 septembre.** Renseignement auprès de Geneviève LEGUAY : 03 86 26 13 84 / 06 76 64 23 73 ou Patrick PERNET : 06 07 91 49 95



Comité des fêtes

- **Fête des voisins** - Dimanche 16 juin 12h00 à La grange... Venez nombreux avec votre spécialité culinaire à partager avec vos voisins...



Mairie

- **Elections européennes** : 9 juin
- **Elections municipales** : 30 juin et 7 juillet
- **VilleàJoie** - 23 août en collaboration avec le Comité des fêtes

AUTRE

- **Salon Mieux-être** : 21-22 septembre salle La grange

A bientôt !